La grotte du Treuil

Au départ de Saint-Privat-d'Allier, gros bourg montagnard à 870 mètres d'altitude, découvrez en empruntant cet itinéraire l'imposante grotte du Treuil, avec en prime de beaux points de vue sur les Gorges de l'Allier.



Durée : 2h20 **Distance**: 6,03 km ✓ Dénivelé positif : 228 m

Name : 224 m Point haut : 899 m

Point bas : 686 m ▲ Difficulté : Facile & Retour point de départ : Oui 🕰 Activité : Pédestre

m Commune : Saint-Privat-d'Allier (43580)

Description

Départ du centre du village.

Prendre l'escalier qui descend peu avant le restaurant «La vieille auberge». Longer le terrain de jeux, puis deux habitations. Juste après(1), prendre à gauche pour rejoindre un chemin goudronné que vous prenez par la gauche. Poursuivre la descente pour atteindre une voie plus large bitumée que vous prenez à gauche. Après l'habitation, au croisement où le chemin devient herbeux, continuer tout droit. 1km après, le sentier marque un virage à droite(2) (ne pas continuer tout droit) pour atteindre le ruisseau de la Planchette, que vous franchissez à gué. Poursuivre pour arriver à la grotte du Treuil et ensuite atteindre la D589.

Suivre la départementale à gauche en descendant sur une distance de 600m (prudence: marcher à gauche sur la bande cyclable en file indienne face à la circulation). A l'intérieur du quatrième virage, prenez un sentier bien visible qui grimpe à droite(3). Presque aussitôt, tourner à droite(4) pour continuer la montée (ne pas poursuivre en face sur le sentier à plat). Continuer à monter par un sentier en sous-bois puis à découvert en débouchant sur le plateau. La montée se poursuit par un chemin entre les champs. Laisser tous les chemins qui partent à gauche pour regagner la D301.

Prendre cette route à droite et la suivre sur quelques centaines de mètres. Juste avant une maison située à gauche, prendre le sentier qui descend à droite(5). Il rejoint un petit ruisseau que l'on franchit à qué pour remonter et atteindre à nouveau la route à l'entrée de Saint-Privat-d'Allier. Juste après le virage, prendre un chemin qui grimpe à gauche(6) et parvenir à une route à la hauteur de trois croix. Descendre cette route par la droite afin de retrouver le point de départ.

Points de passages

D/A

N 44.990141° / E 3.678478° - alt. 876 m - km 0

🌔 1 Après avoir longé l'habitation, tourner à gauche

N 44.989114° / E 3.677119° - alt. 855 m - km 0.2

2 Le sentier descend après un virage à droite N 44.979073° / E 3.680443° - alt. 750 m - km 1.41

🕨 3 Quitter la route pour le premier sentier à

N 44.973302° / E 3.67145° - alt. 727 m - km 3.02

4 Tout de suite virer à droite N 44.973015° / E 3.670867° - alt. 727 m - km 3.08

5 Quitter la route pour descendre le sentier N 44.988527° / E 3.670184° - alt. 869 m - km 4.98

🌕 6 Après le virage, virer à gauche sur le

N 44.989037° / E 3.674092° - alt. 881 m - km 5.39

A D/A

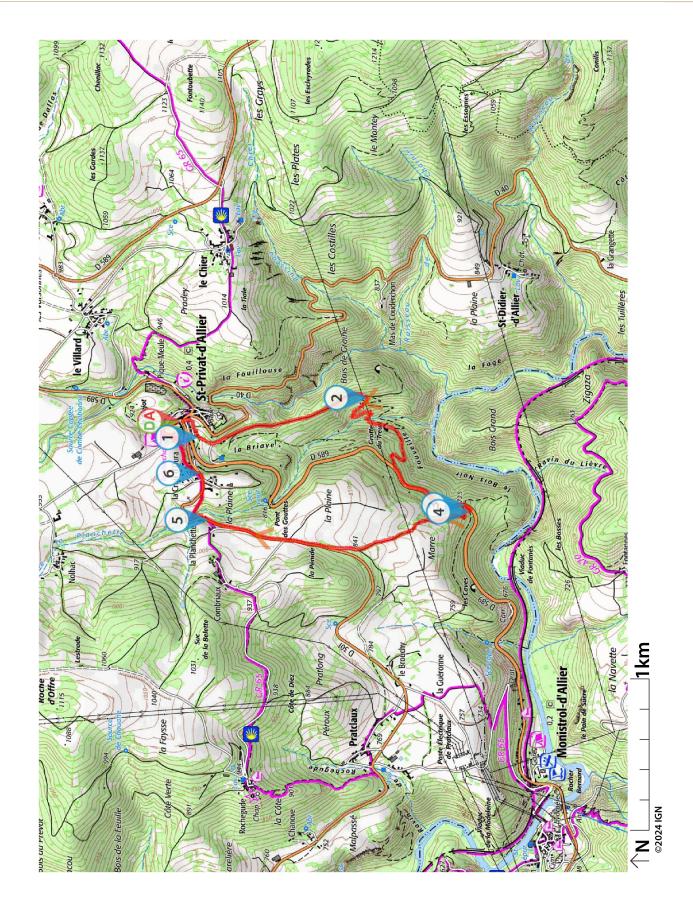
N 44.990302° / E 3.678458° - alt. 879 m - km 6.02

Informations pratiques

Descente raide avant d'atteindre le ruisseau de la Planchet

Donnez-nous votre avis sur: https://www.visorando.com/randonnee-la-grotte-du-treuil/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.